



## Energies renouvelables : 60 projets identifiés en Algérie à l'horizon 2020

Extrait APS - Lundi 3 janvier 2011

L'Algérie a identifié 60 projets dans le domaine des énergies renouvelables devant propulser sa production d'électricité à partir de ces énergies alternatives à 3.000 MW à l'horizon 2020, a annoncé lundi le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi. "La soixantaine de projets déjà identifiés que nous allons présenter au gouvernement vont nous permettre de produire entre 2.500 et 3.000 MW d'énergie solaire et éolienne d'ici à 2020", a déclaré M. Yousfi à la Radio nationale. L'Algérie prévoit aussi d'exporter vers l'Europe, en partenariat avec des acheteurs européens, 2.000 MW d'énergies renouvelables à l'horizon 2020 et 10.000 MW à l'horizon 2030, si "les conditions pour cet investissement sont réunies", a révélé le ministre. Ce projet de développement des énergies renouvelables qui sera présenté mardi en Conseil des ministres devrait aider l'Algérie à produire 40% de ses besoins d'électricité à partir des énergies renouvelables en 2020, a-t-il rappelé. Une usine de silicium, produit entrant dans la production des panneaux solaires, sera prête en 2013, a avancé le ministre.



Concernant le prix de ces énergies coûteuses, le ministre a précisé que c'est le gouvernement qui va décider des subventions et du soutien de ces énergies, estimant que les consommateurs devraient supporter une partie de ces coûts, à moyen terme.

Sur ce volet, il a précisé que l'Algérie n'a pas encore fait de choix concernant son adhésion aux projets régionaux de développement des énergies renouvelables et qu'elle est prête à travailler avec plusieurs partenaires, aussi bien dans le cadre de Desertec, de Transgreen ou du Plan solaire méditerranéen (PSM).

"Le gouvernement n'a pas à donner son feu vert ou son feu rouge à Desertec, traçons d'abord notre programme et nous discuterons (ensuite) avec l'ensemble des partenaires qui peu-

vent participer à la réalisation de ce programme, sans exclusion d'aucun partenaire", a-t-il tenu à expliquer.

Pour l'énergie nucléaire, le ministre a fait savoir que son département étudie les conditions pour lancer à moyen terme une première centrale nucléaire, indiquant qu'il "faut toutefois une douzaine d'années de préparation" pour pouvoir la construire. Le ministre a rassuré dans ce sens que l'Algérie dispose de réserves d'uranium suffisantes pour alimenter à long terme ces futures centrales nucléaires, soulignant que ces réserves sont appelées à augmenter à la faveur des efforts d'exploration qui seront engagés.

Le ministre a par ailleurs indiqué que son département s'attèle "à corriger la situation" de certains investisseurs étrangers qui n'ont pas respecté les engagements en matière d'exploitation minière, prévoyant des mesures de sanctions à l'encontre des entreprises qui faillent à ces engagements.

Concernant le domaine gazier, M. Yousfi a fait savoir qu'il sera procédé prochainement à l'évaluation du potentiel algérien en gaz de schiste. Pour le redéploiement de l'Algérie sur le marché gazier international, il a tenu à souligner que l'Algérie dispose de ses propres atouts, qui consistent en d'énormes réserves et d'importantes infrastructures notamment des gazoducs déjà réalisés. Mais, elle se trouve en complémentarité avec les pays exportateurs et non pas en compétition, a ajouté le ministre en allusion à deux pays (Qatar et Russie), principaux concurrents de l'Algérie sur le marché gazier européen.

Sur un autre chapitre, il a tenu à rassurer que les réserves pétrolières algériennes, ne vont pas s'épuiser en 2020, tel que avancé par certains analystes, car elle dispose d'un énorme potentiel appelé à croître à la faveur d'un vaste programme d'exploration qui sera engagé. "Pour 2011, nous allons augmenter l'exploration de plus de 40% par rapport à 2010", année durant laquelle 29 découvertes d'hydrocarbures ont été enregistrées, a indiqué le ministre. L'exploration sera étendue aux zones géologiques les moins connues, a poursuivi le ministre qui a signalé que le dernier trimestre 2010 a connu les premiers préparatifs pour l'exploration en off shore.

Par ailleurs, le ministre a fait savoir que l'Algérie a clôturé l'année 2010 avec 55,7 milliards de dollars de recettes d'hydrocarbures, en hausse de 25% par rapport à 2009. Quant à la baisse de la production qui s'est établie selon des prévisions déjà annoncées à 220 millions de tonnes équivalent pétrole en 2010 contre 222,5 tep en 2009, le ministre a précisé qu'"il

s'agit d'un tassement et non pas d'une régression de la production". "Ce qui compte c'est la valeur des exportations et non pas les volumes exportés", a-t-il commenté sur ce point. Les associés de Sonatrach ont contribué à près de 50% de la production pétrolière en termes de volumes mais à 6% seulement en termes de valeur, a-t-il ajouté.

Revenant sur l'affaire Sonatrach, le ministre a qualifié de "sérieux et inadmissibles" les faits reprochés aux anciens diri-

geants de Sonatrach, impliqués dans des affaires de gestion du groupe. "Il y a un certain nombre de déviations que je regrette, un certain nombre de choses illégales qui ont été commises", a regretté M. Yousfi. Mais "Sonatrach va bien", selon le ministre qui annonce de nouvelles mesures pour le renforcement du contrôle au sein du groupe.

## L'Algérie investira 60 mds de dollars dans les énergies renouvelables d'ici à 2030

Extrait APS - Mardi 8 février 2011



L'Algérie investira environ 60 milliards (mds) de dollars d'ici à 2030 pour développer la production des énergies renouvelables (ENR), a annoncé mardi le PDG du groupe Sonelgaz, M. Noureddine Boutarfa. Ce montant déjà énorme, pourrait atteindre 70 mds de dollars et sera consacré uniquement à la production de 12.000 MW d'électricité solaire destinés au marché national, a précisé M. Boutarfa à la Radio nationale. Sonelgaz, chargé de la mise en oeuvre de ce programme, prévoit déjà d'atteindre 650 MW d'électricité produite à partir de ces énergies alternatives en 2015 et compte porter cette production à 2.700 MW à l'horizon 2020 et 12.000 MW en 2030, précise le dirigeant de Sonelgaz, dont le groupe s'est lancé dans un vaste programme d'industrie solaire en Algérie. Sur ces 12.000 MW prévus pour le marché national, 2.000 MW seront tirés des éoliennes, 2.800 des centrales photovoltaïques et 7.200 MW des centrales thermiques, selon les prévisions de ce programme, adopté jeudi dernier en Conseil des ministres. Le coût élevé de ces projets doit être relativisé note M. Boutarfa, puisque même le prix de l'électricité tiré du gaz "reviendrait cher", s'il inclut les subventions du prix du gaz qui atteignent 8 mds de dollars par an. Le programme tracé à cet effet, prévoit aussi la production, en partenariat, de 10.000 MW, destinés exclusivement à l'exportation, précise-t-il, rappelant que l'Algérie

"n'est pas prête à prendre toute seule le risque de financement de ces projets coûteux qui peuvent atteindre également 60 mds de dollars", selon M. Boutarfa. Ainsi, le coût global des projets prévus pour le marché local et l'exportation pourrait avoisiner les 120 mds de dollars pour produire 22.000 MW en 2030, précise encore M. Boutarfa, ajoutant que ces projets pourraient créer à terme près de 200.000 emplois directs et indirects. D'ici à 2030, le taux de pénétration en énergies renouvelables en Algérie avoisinera les 40%, selon le PDG de Sonelgaz qui annonce également le développement d'un système de comptage pour les ménages qui désirent produire leur propre électricité.

Ce système qui sera conçu et produit par un savoir faire algérien permettra de calculer les quantités consommées par un ménage et l'excédent qui sera versé dans le réseau public. Sonelgaz, en difficulté financière, a besoin de 6.000 mds de DA d'ici à 2030, pour mener tous ses investissements, avance encore M. Boutarfa, relevant l'importance de la décision du gouvernement d'allouer 1% des revenus de la fiscalité pétrolière au financement de ce programme. M. Boutarfa estime, par ailleurs, que la révision du code des marchés publics et la dépénalisation de l'acte de gestion devraient libérer les initiatives des entreprises. "Trop de réglementation nuit à l'entreprise, il ne faut pas brider les initiatives car ça détruit l'entreprise qui doit être profitable et rentable, mais avec un code d'éthique, de la morale et de l'intégrité", a-t-il dit. Il explique à ce propos, que la décision de durcir le code des marchés publics afin de lutter contre la corruption, découle d'une vision des autorités publiques qui consiste à mieux contrôler dans une première étape pour mieux gérer l'ouverture dans une seconde étape. "On ferme pour bien ouvrir ensuite, c'est cette démarche qui a été entreprise pour les problèmes posés pour le partenariat et les marchés de gré à gré", explique ce dirigeant.